

Lè dzenelhie

Autor(en): **Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 36

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 8 septembre 1917 : — L'enfance d'un tambour-major (J.-P. Maillard). — Pour célébrer le 1^{er} août (A. Vitte). — Le dzenelhie (Marc à Louis). — Choses de chez nous (P. d'A.). — Un peu d'étymologie (Mérino). — Le fil d'or (X.). — Lorsque nous étions au temps des cerises. — Feuilleton : Les Traditions valaisannes (Maurice Gabud), suite.

L'ENFANCE D'UN TAMBOUR-MAJOR

Né le 25 novembre 1784, à Vevey, je fus le onzième enfant de la famille. Ma mère mourut quinze jours après ma naissance. Je ne la connus donc point et fut mis en nourrice en Chandebant, près de Corsier, dans la famille Cossy, où je demeurais jusqu'à l'âge de sept ans. Mon père resta veuf encore quelques années parce que ma sœur aînée conduisait le ménage et avait soin de mon enfance.

J'ai été mis à l'école à l'hôpital. Le régent se nommait Mottier, d'heureuse mémoire. Il avait la passion de fouetter les enfants. Je me rappelle que, pour un rien, il me fouetta, un jour, jusqu'au sang. Je revins à la maison en pleurant. Mon père me gronda. Ma mère me plaignit un peu ; mais, alors, la mère Payoud, qui m'aimait comme son enfant, me prit par la main et me reconduisit chez le régent, auquel elle montra l'état dans lequel il m'avait mis, le menaçant de porter plainte si jamais il se ravissait de me frapper ainsi. Effectivement, je n'eus plus de si fortes punitions.

Je ne restais pas longtemps dans cette école et je ne puis me rappeler si j'y fis des progrès ou non. Cependant, j'y eus, pour prix de mon instruction, un Testament. Je fus quelques années chez Monnet, régent du collège. Là, je n'eus qu'un prix de musique. Mais, celui qui lira ces mémoires n'en sera pas étonné quand il saura comment il fallait m'y prendre pour avoir du papier, de l'encre, des plumes et même des livres, car jamais mon père n'a rien voulu me donner pour acheter ces objets. Il disait qu'il avait une trop grande famille pour pouvoir lui donner de l'instruction. Cependant il avait un favori, son fils David, qui se nommait comme lui, mais qui, malheureusement, n'a pas su profiter de l'intérêt que notre père prenait pour lui. Il est devenu un des plus mauvais sujets de la ville.

Mon père était du nombre des faiseurs de dix-heures et de quatre-heures dans les pintes, mais malgré toutes ses grandes faiblesses, il était un des braves hommes du temps, aimé de chacun et jouissant d'une grande réputation pour son état ; aussi, voulut-il que ses trois fils l'apprennent. N'ayant pas de place pour que chacun ait un tour, il fallait que celui qui n'a-

vait pas le sien restât sans rien faire. Mais la Révolution est venue, qui nous a donné de l'occupation et du goût militaire.

J'ai dit, plus haut, que mon père ne voulut faire aucune dépense pour mon instruction. Je vais maintenant vous dire franchement comment je m'y pris pour acheter tout ce dont un écolier de la classe à M. Monnet avait besoin pour se pousser un peu. Eh bien, quand j'allais rendre de l'ouvrage, j'étais obligé de demander quelque chose de plus, suivant l'ouvrage que je rendais : demi-batz, un batz, six krutzeli, etc., et c'est avec cet argent que j'achetais le nécessaire pour mon instruction. Lorsque, pour comble de malheur, l'on venait s'informar auprès de mon père, je recevais une punition méritée, quoique je fisse connaître l'usage que je faisais de cette monnaie. Malgré cela, je continuais jusqu'au moment où M. Tardent voulut me faire monter dans sa classe. Mais, mon père ne voulut pas. J'ai donc continué à aller chez M. Monnet, où je faisais mon possible pour qu'il fût content de moi. Il était, cependant, comme tous les régent de ce temps-là, très dur, mais bon pour les enfants qui se donnaient de la peine.

Je dois rendre louanges à ma belle-mère. Elle a bien eu soin de ma jeunesse. Elle a rempli, à mon égard, les devoirs d'une bonne mère.

Je n'entrerais pas dans d'autres détails sur ce passage de ma jeunesse, parce qu'il aurait fallu noter ce que je faisais chaque jour. Je me contenterai de rappeler tout ce que j'ai souffert, dès l'âge de dix ans, avec mon frère David, de même qu'avec les enfants que mon père a eu de sa seconde femme. D'abord jusqu'à l'âge de quatorze ans, il m'a fallu apprendre à marcher à trois sœurs et à un frère qui mourut à l'âge de quatre ans. La petite vérole nous l'enleva. Ces trois sœurs sont venues à l'âge du mariage. L'aînée, Fanchette, n'a pas eu d'enfants. Marienne a eu six enfants, dont il reste deux garçons et deux filles. Elle est morte à la fleur de l'âge. Ma sœur cadette, Marie, vit encore (1846) avec quatre enfants, trois garçons et une fille.

Malgré toute la peine que me donnaient les petites filles, il fallait encore être à la boutique pour aider à faire tourner la roue du tour. Tout mon temps était pris, soit par mes sœurs, soit par la boutique. Si je voulais étudier, il fallait me cacher au galetas. C'était le seul endroit où je pusse faire mes tâches sans être interrompu.

Enfin, la Révolution est venue. Mes frères étaient dans l'âge de servir la patrie. Les Français sont venus (1798). J'eus à mon tour du goût pour le militaire. J'appris facilement à battre sur le tambour les marches françaises. Nous étions plusieurs jeunes gens qui les connaissaient et, en 1799, on nous mit dans des compagnies d'élite pour la campagne du Valais : premièrement dans la compagnie Dietrich-Grenier-Jossevel, etc. Je n'eus donc, comme on le voit, que peu d'instruction, et le peu que j'en ai, c'est grâce aux peines que je me suis données depuis la sortie de l'école.

A mon retour d'une campagne, que faisait mon père ? Il faisait vite un nouveau marché pour une nouvelle campagne avec le tambour-

major Vulliamy. Je fis donc trois petites campagnes en Valais, puis, en revenant, je trouvais un nouveau-né à la maison. Et, toujours comme cela, du militaire à la bonne d'enfants, jusqu'au moment où je suis sorti du catéchisme.

J.-P. MAILLARD.

Pour célébrer le 1^{er} août

LA DISCUSSION CONTINUE

Rolle, 30 août 1917.

Cher ami Conteur,

Tout est dans le mot « célébrer » le 1^{er} août. C'est justement parce que nous le « célébrons » que nous gâchons cet anniversaire qu'il suffirait d'exalter dans nos cœurs.

Pour faire cette soirée unique en son genre, sonnons les cloches, allumons des feux sur les montagnes, et pour ceux qui veulent un signe extérieur et religieux, ayons dans nos églises, ce soir-là, à 9 h., un culte d'une demi-heure.

Bien cordial salut, et souvenir affectueux.

A. VITTE.

LÈ DZENELHIE

Cein que l'è portant que cliiau petite bite qu'on lau dit dâi dzenelhie. M'einlèvâi se on porrâi s'ein passâ. Dza du tote petite sant quie po no z'âidhî. Quand sant pudzin et pudzene, lè cousenâre sant bin conteinte de pouâi lè betâ dein lau mermite. Cein fâ on bon fricot, bin meillâo que dau lard rance. Mima-meint lè boun'osî et lè creblliette que s'ein dèpetoliant. Et quand sant vegniâte pe groche, ie fant dâi z'âo. Et que sant bon cliiau z'âo. On lè pâo medzi ein matafan, dein lo quegnau, dein lè z'omelette, dein la soupa po lè fenne que l'ant mau âo veintro, avoué de la cranma, âo bin oncora tot cru ein faseint on petit perte à tsacon dâi dou bet. Et âo meriau assebin, avoué dau bon bâro frais, cein vo farâi reveni on moo et fère d'on larro onna brava dzein. Ah! lè crâne bite que lè dzenelhie.

Lâi a rein que onn'affère, l'è que lè z'âo sant tchè âo dzo de vouâ et que sè faut teni de l'erdzeint dein sa catzemaille se on vâo ein atsetâ. Et pu lè dzenelhie, du que la via l'è dinse tsîra assebin, sè sant messe à fère po lè z'âo quemet lè bolondzi po lè navette : lè fant asse petit que dâi z'alogne et on dit oncora que lo Conset fèrèrat lè va d'obedzi à fère dâi z'âo que n'arant pe min de dzauno, rein que dau bliian. Lè cein que sarâi einnoyâu, principalement po lè pû (coq) que fant dzâ dâi z'âo que n'ant min de couquelhie et rein que dau dzauno. Se cliiau bite sè revoltant pas, tant mî po noutron gouverne-meint.

Et tot parâi su quasû su que l'âi vâo avâi de cliiau z'affère qu'on lau dit accaparement. L'è quand dâi dzein l'atsitant trau de marchandi. Adan, lè z'autro sant dobedzi de lau z'ein passâ. Faut fère nixe et s'on ein vâo lè faut payî bin pe tchè. Mâ lè dzein que l'ant dâi dzenelhie sant

¹ Le tambour-major dont il est question ici, Jean-Pierre Maillard, fils d'un pauvre tourneur de Vevey, servit d'abord dans les milices suisses, de 1799 à 1807, puis il s'enrôla dans les troupes suisses au service de France, fit les campagnes d'Espagne et de Russie, rentra au pays en 1827 avec le grade de sous-lieutenant, fonctionna à Vevey comme capitaine de musique, puis comme adjudant-major des milices vaudoises. Mort à Vevey en 1850, à l'âge de 66 ans, J.-P. Maillard a écrit, vers 1845, des *Mémoires* qui ont paru en 1913 dans la belle collection des *Soldats suisses au service étranger*, publiée par la librairie A. Jullien, à Genève.

dâi corps d'attaque et, po sè tsouyî, l'ant fondâ onna sociêtâ que l'ant batchâ l'*ariculture*. N'è jamé su porquie. Noutron régent, que lè on tot bon po recordâ noutrè mousse, m'a bin coudhî esplichâ celi nom, m'â l'â è rein comprâ. M'a de que lè sociêtâ prègnant lè non que volhiant, que l'â a dâi sociêtâ de djuviâ que s'appelant la *Foudroyante*, la *Perce-orolhie*, la *Cassette*, l'*Assordolhière*, lou *Tounerro*, eh bin ! celiâ sociêtâ l'a dècidâ de sè bâtsi l'*Aviculture*. Sant organisâ que dâi serpeint. Mimameint l'ant on journat, on papâ se vo z'amâ mî, et iò sè dit on mouf d'affère po lè dzenelhie. Justameint l'autr'hi l'ant met su celiâ folhie onna ricetta po fère afère dou z'âo per dzo âi dzenelhie. La vo dio por cein que l'è trovâte bouna. A-te que la quemet l'è lièsse.

Recette pour que les poules fassent deux œufs par jour.

Prenez une poule. A midi, quand elle a fini de faire l'œuf de la matinée, donnez-y un ver-ratson d'eau de cerises de l'année. Si c'est dimanche, donnez-y en deux. La poule devient toute soûle. Mettez-la coucher. Elle s'endort. Quand elle se réveille, elle croit que puisqu'elle a dormi c'est le lendemain matin. Alors elle se dépêche de refaire de nouveau un œuf neuf. Et vous en avez deux. MARC A LOUIS.

En convoyant des Rapatriés français. — C'est le titre d'une petite brochure que M. Armand Lapie, libraire, dédiée à la population lausannoise, en témoignage de reconnaissance de ce qu'elle a fait et fait encore pour les internés et rapatriés français.

M. Lapie, qui est Français, nous donne un récit, dont la sobriété atteste et accentue la sincérité, de deux voyages qu'il a faits dans son pays, à titre de commissaire de convois de rapatriés.

C'est avec un intérêt croissant et une émotion vraie qu'on suit l'exode de ces infortunés à travers l'Allemagne, inflexible, la Suisse pitoyable et secourable, la France, enfin, leur patrie, accueillante et maternelle.

Une reproduction du bas relief de Mme Gross-Fulpius : « Ceux qui passèrent », et du poème de Max Eehsliu : « Le train des Réfugiés », ajoutent à l'attrait de cette brochure. — Elle se vend 60 centimes au profit de la « Goutte de lait » de Lausanne.

CHOSSES DE CHEZ NOUS

Le « sain-ner ».

La guerre a remis en honneur de vieilles coutumes en train de disparaître.

Chez nous, lisons-nous dans le *Progrès*, de Châteauneuf-d'Ex, bien des personnes ont recommencé cette année à fabriquer une confiture pareille à la cougnarde, mais qui est particulière à notre pays. C'est le *jus de cerises* ou *sain-ner*. Nous laissons aux savants le soin de discuter l'étymologie de ce mot. Il est très probablement formé comme *saindoux* des deux adjectifs *sain* et *noir*. Les cerises sont pressées jusqu'à ce qu'elles aient donné tout leur jus et même leur pulpe ; il ne reste que la pelure et le noyau. Ce jus est ensuite cuit ; quand il bout on laisse cuire pendant plusieurs heures. Le *sain-ner* est alors noir et brillant, surtout si l'on a eu soin de mettre dans la chaudière un bon morceau de lard. Il se conserve pendant des années et s'améliore en vieillissant. Il se forme alors au-dessus du pot une couche épaisse de sucre.

Grande journée, autrefois, que celle où l'on cuisait le *sain-ner* ! Les cerises — les petites cerises que notre pays fournissait en abondance et qui ne semblent avoir que le noyau — étaient apportées à la cuisine. On les *échauffait* un peu pour pouvoir les serrer plus facilement. L'opération de serrer était réservée aux hommes. On se servait d'un sac. Dans toutes les cuisines, il y avait au plafond une vis où l'on fixait le sac, et au moyen d'un bâton formant palanche, on serrait, on serrait... Le jus cuisait ensuite, à petits bouillons, dans un de ces *pots de métal* ou un chaudron de cuivre, comme toute maison en possédait. Toute la

famille assistait au grand œuvre. Les enfants faisaient consciencieusement leur office de *letze potze* ; la ménagère rangeait le bois sur le foyer, pour que le *sain-ner* cuise lentement et sans à coups. De temps en temps, elle faisait l'essai pour voir s'il était assez cuit : une goutte versée sur une assiette ne devait pas s'étaler mais former le *tsaletet*. Quand tout était fini, le *sain-ner* versé dans les pots, le feu couvert de cendres, la nuit était bien avancée. On mangeait le morceau de lard et l'on allait se coucher.

Lecteur, si par malheur vous ignorez le *sain-ner*, faites-vous inviter à goûter un dimanche soir dans une de nos vieilles familles du pays, une de celles où l'on a gardé les traditions des anciens. On vous offrira des pommes de terre bouillies et du *sain-ner*... Vous vous lécherez les doigts et vous trouverez que la guerre a du bon, puisqu'elle vous vaut pareil régal.

P. d'A.

A bébé. — M. Y., dont la naïveté est connue, en sa qualité d'ami intime de la maison, est admis à la toilette de bébé, qui a six mois, et dont la petite tête rose est parsemée de quelques rares rudiments de mèches blondes.

— Tous mes compliments, madame, dit-il à la mamâ. Voilà un enfant superbe. Et précoce, donc ! Il est déjà presque aussi chauve que son papa !

Les trains pour la France. — MM. J. Véron, Grauer et Cie, à Genève, agence principale de la Compagnie internationale des wagons-lits vient de publier un horaire des trains au départ de Genève (Cornavin) à destination de la France. Cet horaire comble une lacune, car il n'existait pas, en ce moment, de publication donnant des renseignements précis pour les voyages en France.

UN PEU D'ÉTYMOLOGIE

Pour les purs, tout est pur.

Vo m'excusérai bin se parlo dè caïon
Mâ n'â pa po vo deré qué vo z'ein ité ion !

QUELLE est l'origine du mot *caïon* ? J'ai risqué souvent la méningite à rechercher la racine de ce mot patois et j'ai fini par où j'aurais dû commencer. Je me suis adressé à des philologues aussi érudits que complaisants : MM. Cornu, ancien professeur à Prague, et Bertoni, de l'Université de Fribourg. Et ce que je pensais très compliqué, m'a été révélé très simple :

Caïon viendrait du verbe *cayî*, fienter, qui se dit des oiseaux et de certains petits animaux (mouches, puces, etc.). Ce mot s'est donc restreint à la gent avicole et aux insectes, comme *muer* et *pondre* qui ne se disent plus que de certains animaux, signifiaient au moyen-âge : *changer* et *déposer*.

On dit donc *ca-ye* de poule, de pigeon, etc. Ces mots seraient formés du verbe latin *cacare*, en français : *ch...*, *caq...*, et en patois *cadè*. Au point de vue phonétique et étymologique, *ca* (latin) devrait faire *tca* (patois), comme *caballus* a fait *tseuau*, mais cette exception peut s'appuyer d'exemples.

Et voilà ! vous connaissez maintenant l'étymologie (probable) du mot *caïon*. Vous voyez que c'était très simple... mâ, mâ failli lou savai.

MÉRINE.

La preuve. — Non ! répond nettement B... à un camarade, venu pour lui emprunter des livres. C'est un principe chez moi de ne prêter de livres à personne.

— Pourquoi ?

— Parce qu'on ne les rend jamais.

Et, pour rendre sa démonstration plus irrésistible, il ajoute, en montrant les 3000 volumes de sa bibliothèque :

— Tenez, comme preuve, tout ça, c'est des livres qu'on m'a prêtés.

LE FIL D'OR

Messieurs les rédacteurs.

Vous avez bien fait de rappeler, dans votre numéro du 1^{er} courant, la mémoire du commissionnaire Bornand, fort connu des postiers, qui appréciaient les qualités de cœur de ce citoyen. Il y a souvent chez les humbles des noblesses de sentiment que de petits écarts de boisson ne devraient pas faire méconnaître.

Le logis inconfortable, le célibat, le milieu dans lequel on a été élevé, le besoin de sociabilité, font souvent que l'estaminet est le refuge de l'isolé. Comme Vaudois et comme démocrate, nous déplorons l'alcoolisme, cela va sans dire ; mais il y a souvent des circonstances atténuantes et nous avons aussi notre part de responsabilité.

Voici ce que je puis vous dire à l'égard de Bornand, en complément de votre article.

Il regrettait vivement ses écarts, lorsqu'il s'était oublié, et sentait le besoin d'un ami qui le refit sur la pente fatale. Il le trouva dans un chef du bureau postal de la gare, M. Dd-Ls Rochat, qui voulut bien gérer ses petites économies. Il put ainsi réaliser une assez jolie somme. Au bout d'un certain temps, M. Rochat s'aperçut que, sans qu'il y eût des écarts de la part de Bornand, celui-ci venait souvent réclamer des fonds. Inquiet, il s'enquit confidentiellement de la cause de ces prélèvements. Il apprit alors que Bornand secourait discrètement, depuis quelques mois, la famille d'un camarade, qui, gravement malade à l'hôpital, avait dû laisser les siens dans un complet dénuement.

Voilà le « fil d'or » que nous trouvons souvent chez des méconnus.

Comme devancier de Bornand, au coin de la maison de M. C.-A. Bugnon, banquier, il y avait un commissionnaire nommé Fontannaz, aussi généreux que son successeur et que l'on nommait Fontannaz le *communiste*. Cela dit tout.

X.

Clair et net. — M. X. sermonne son fils :

— Sache, mon cher enfant, que la précision et l'exactitude sont deux grandes vertus dans la vie. Imite, dans sa ponctualité, le soleil, qui se lève à la pointe du jour et qui se couche toujours quand vient la nuit ; jamais avant, jamais après !

La livraison de septembre 1917 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

E. Chuard, conseiller national. Lettre à la rédaction. — Babouc : Zadig et les tourteaux. Conte oriental. — H. de Varigny : Comment finissent les formes organiques. — Henry Tardent : Le rôle de l'Australie dans la guerre actuelle. (Seconde partie). — André Langie : De la cryptographie. (Seconde partie). — M. Aubert : Les éléments primordiaux de l'industrie. Charbon et fer. (Troisième et dernière partie). — H. C. Andersen : A Odensee. Un chapitre tiré de son autobiographie. (Seconde et dernière partie). — Roger Darcy : La guerre et les tendances actuelles du théâtre. — E. Deriaz : Le règne de Nicolas II. — Chroniques italienne (Francesco Chiesa) ; anglaise (H.-C. O'Neill) ; américaine (G. N. Tricoche) ; suisse allemande (Antoine Guillard) ; scientifique (Henry de Varigny) ; politique (Ed. Rossier). — Table des matières du tome LXXXVII. — Revue des livres.

La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

LORSQUE NOUS ÉTIIONS

AU TEMPS DES CERISES...

(à Suzon)

LORSQUE nous étions au temps des cerises
Exquises,

J'eus ma cart' de sucre, selon l'arrêté

De la préfecture :

Je vais donc pouvoir, fair' ma confiture,

« Non, dit l'épicière, faudra repasser. »
